

Seniors

Comment se prémunir contre la délinquance ?

Les seniors peuvent être exposés aux pratiques des délinquants qui agissent le plus souvent par ruse. Il convient d'être vigilant et de respecter quelques conseils

Les gestes de prudence

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur ou dans votre jardin
- Évitez de laisser les fenêtres ouvertes
- Évitez toute mention de votre situation familiale sur votre boîte aux lettres, inscrivez simplement : Famille
- N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte et ne donnez pas l'information sur les réseaux ou sur votre répondeur
- Si un visiteur se déclare membre des forces de l'ordre, agent du gaz ou autre, demandez une carte professionnelle et n'hésitez pas à téléphoner à l'organisme pour vous assurer de la démarche honnête de votre interlocuteur

Les escroqueries

- Un établissement bancaire ou un service de sécurité ne vous demandera jamais vos codes de carte bancaire ou vos numéros de compte bancaire
- Un établissement bancaire ou un service de sécurité n'enverra jamais de coursier ou une autre personne pour récupérer chez vous votre carte bancaire
- En cas d'accident de voiture ou de supposé accident, établissez un constat. Une compagnie d'assurance ne vous demandera jamais de vous arranger à l'amiable avec un règlement en liquide

Évitez de vous isoler

- La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien
- Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle, n'hésitez pas à contacter votre mairie ou les forces de l'ordre. Ils sont là pour vous aider et vous conseiller
- Faites vous connaître auprès de la gendarmerie du lieu de votre domicile dans le cadre de l'opération "Tranquillité seniors"

Si vous vous absentez de votre domicile quelques jours, signalez le à la police ou à la gendarmerie dans le cadre de l'opération "Tranquillité vacances" et prévenez vos voisins

Si vous êtes victime

- N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention
- Tentez de mémoriser le maximum de détails sur votre agresseur ou son moyen de locomotion et contactez au plus vite les services de police ou de gendarmerie

Numéros utiles

Police / Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Mairie : 05. . . .

